



## Elections législatives des 30 juin et 6 juillet 2024

En décidant de dissoudre l'Assemblée nationale au soir des élections européennes le 9 juin dernier, le Président de la République a pris une énorme responsabilité.

Cette décision du Président de la République impactera indéniablement notre entreprise.

Dans un contexte difficile de mise en concurrence de notre réseau de bus, et de transformations majeures de l'entreprise en résultant, la RATP a besoin de stabilité et de sérénité. Cette politique dogmatique nous éloigne des préoccupations concrètes des usagers et salariés de notre entreprise et concourt à la désorganisation des transports en commun en Ile-de-France.

Pour le bon fonctionnement de la région francilienne, la plus dense de France, la mobilité est primordiale et nécessite un service public de qualité.

En tant qu'organisation syndicale indépendante, n'ayant aucune attache avec un parti politique, la CFE-CGC, conformément à ses statuts, n'intervient pas sur le choix de vote durant la campagne des législatives des 30 juin et 7 juillet 2024.

A ce titre elle n'appelle à aucune manifestation ni rassemblement quels qu'en soient l'origine ou les initiateurs.

La CFE-CGC appelle l'ensemble des Françaises et des Français à la vigilance et au discernement nécessaires, à imposer par leur vote une restauration des équilibres entre le pouvoir politique et les corps intermédiaires.

Par ailleurs, la CFE-CGC reste présente et mobilisée pour commenter et se positionner par rapport à toute initiative et décision gouvernementale qui viendrait à intervenir d'ici là.

Nous saurons, comme c'est notre rôle, prendre toute notre part dans le débat politique sur les grands sujets nationaux qui nous seront soumis à l'issue du scrutin.

La CFE-CGC Groupe RATP a toujours défendu la RATP et ses salariés pour un service de qualité rendu à nos usagers.